

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No
Voiture de tourisme	OLDSMOBILE	4-4-2 Model 3AG37.	CH 0337 34

Constructeur	OLDSMOBILE DIVISION-GENERAL MOTORS CORPORATION Lansing, Michigan (USA)		
Identification	"4-4-2" de chaque côté sur les ailes AV + sur couvercle du coffre - "3G37U4," devant No du châssis "4-4-2 3AG37," + "CH 0337 34" sur plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	à droite sur face intérieure de l'aile		
No du châssis	à gauche derrière pare-brise		
Ident. du moteur	"U" à gauche à l'avant sur bloc-moteur près pompe à eau (importateur)		
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA., 2501 Bienne		
Véhicule homologué	3G37U4M12544R	Signes fixes dans code du type	Model 3AG37. / 3G37U4. ....

<b>CHASSIS</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique
Transmission	mécanique toute synchronisée ou automatique
Nombre de vitesses	4 ou 3 paliers Entraînement arrière
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV-disques/AR-exp.interne, assistance par dépression; AV = soupape de dosage AR = limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, expansion interne, sur roues AR
Frein d'arrêt	id. frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par diff.de pression, lampe-témoin comb.av.fr.à rain

<b>MOTEUR</b>			
Marque	OLDSMOBILE	Type	U
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	104,8	Course	107,95
Cylindrée	7450	CV-impôt	37,94
Puissance en CV	230 (SAE-net)	à t/min	4000
Bruit	75 dB/A	à t/min	3000 (3/4)
Silencieux	2/540x300x130		
Mesure des gaz	<1,0 % CO (600 t/min) + test CVS (USA)		
Déparasitage	OCE, annexe 8 chiffre 4 (D)		

<b>CARROSSERIE</b>	
	limousine
Nombre de portes	2 Indic. vit. km/h
Ceintures sécurité	SAE J 4c Rétroviseur intér./gauche/droite
Cale	- Attelage
Antivol	verrouillage direction + boîte c.v.

<b>POIDS</b>			
	avant	arrière	total
Poids à vide	1110	830	1940
Charge utile	110	240	350
Poids total	1220	1070	2290
Garantie fabr.	-	-	2509
Dimens. pneus	G 78 - 14	G 78 - 14	(Variantes
Ply / atü	4 / 1,8	4 / 1,7	voir
Charge	1300	1250	remarques)
pour V max	180	180	

<b>DIMENSIONS</b>	
	int. ext.
Longueur	5360 Empattements 2845 /
Largeur	1943
Hauteur	1395 Voie av 1560 ar 1542
Porte à faux lat.	Voies av - ar -
	av 1135 ar -
	ar 1399 Braquage g 11,70 d 11,80
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Garantie poids remorquable avec frein	
Garantie poids remorquable sans frein	
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorquable testé	
Vitesse maximale selon le constructeur	180 km/h
Vitesse maximale testée	km/h

EQUIPEMENT	§)	
Feux de route	HCR H4 (E)	
Feux route compl.	-	
Feux de croisement	HCR H4 (E)	
Feux de position	GUIDE 3A SAE IP 74	
Feux de brouillard	-	Feux rouges SAE(2)I(2)S(2)T74
Feux stop	SAE(2)I(2)S(2)T74 Feu de recul séparé	
Clignoteurs	av GUIDE 3A SAE IP74	1 GM 3A4 ar SAE(2)I(2)S(2)T74
Catadioptrés	av -	1 GM3A4/3A24 ar SAE A74 GUIDE 3A
Feux de gabarit	av GM 3A 4	1 ar GM 3A 2 4
Avert. optique	-	Eclair. plaque 1/au centre
Essuie-glace	électrique (2 balais) avec <del>lavage</del> lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY 9000283/9000284 (97) dB/A	
	( ) dB/A	
	( ) dB/A	

### INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	OLDSMOBILE 4-4-2		
Homologation	-		
No	CH	0337	34
Carrosserie	limousine		
Places total	5	avant	2
Poids à vide	1940	Carburant	B
Charge utile	-	CV-Impôt	37,94
Poids total	2509	Cylindrée	7450

### REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

Variante de pneus: G 70 - 14 4PR charge AV= 1300(1,8) / AR= 1250(1,7) V-max. 180 km/h  
 GR 78-14 4PR charge AV= 1270(2,4) / AR= 1230(2,3) V-max. 180 km/h  
 205 VR 14 charge AV= 1300(2,1) / AR= 1250(2,0) V-max. 210 km/h

### §) Modifiés par l'importateur:

- les feux de route/croisement originaux SEALED BEAM sont remplacés par HCR H4 (E)
- les ampoules de couleur orange des feux de position/clignoteurs avant sont remplacées par des blanches
- les ampoules originales des feux rouges/stop/clignoteurs sont trop puissantes, sont remplacées par des 5/18 W.

Lieu et date de l'homologation  
 Studen, 5.11.73

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES